



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt, le dix juillet , à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, avec une ouverture de la séance faite par M . BRAAK Laurent, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 06/07/2020

Présents : APPY Carole, BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Nathalie, FERRIE Nathalie, LEON Olivier, PEGORAROTTO David, RUMEAU Frédérique.

Pouvoirs :BERNADBEROY Marc à APPY Carole, LEON Olivier à FERRIE Nathalie,

Absents : Néant

Frédéric BAQUIE a été élu secrétaire de séance.

2020/19. Elections des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales de septembre 2020

M. le Maire indique les conditions des élections prévues. Le quorum d'au moins 1/3 des membres en exercice a bien été respecté malgré les deux pouvoirs produits. Il rappelle que pour la commune de Montbrun-Lauragais le nombre de titulaires doit être de trois et le nombre de suppléants de trois également. L'élection des délégués titulaires et celle des suppléants se déroulent séparément , sans débat au bulletin secret majoritaire à deux tours. Il rappelle toutes les autres conditions du scrutin. M. le Maire procède à l'appel des candidatures.

M. le Maire procède à l'appel des candidatures pour les délégués titulaires. Monsieur David Pegoraro et Monsieur André Bréfort présentent leur candidature. Monsieur Olivier Léon a fait acte de candidature par voie écrite. Après le vote à bulletin secret, M. David Pegoraro, M. André Bréfort et M. Olivier Léon sont élus à l'unanimité.

Après le vote à bulletin secret, M. David Pegoraro, M. André Bréfort et M. Olivier Léon sont élus à l'unanimité, avec 15 voix.

M. le Maire procède à l'appel des candidatures pour les délégués suppléants. M. Didier Bigeonneau, M. Frédéric Bacquié, Mme Marine Chambeu présentent leur candidature. Après le vote à bulletin secret, M. Didier Bigeonneau, M. Frédéric Bacquié, Mme Marine Chambeu sont élus à l'unanimité.

Élection des délégués suppléants pour participer à l'élection des sénatoriales à bulletin secret, avec 15 voix.

Le procès verbal d'élection est dressé en trois exemplaires dont un est porté et livré à la mairie d'Escalquens dans les délais prescrits, avant 22H.

Le fichier excel demandé par la préfecture est renseigné et envoyé par voie électronique.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture le 20/07/2020
Rendu exécutoire le 20/07/2020
Affiché le 20/07/2020**

Le Maire, Laurent BRAAK

